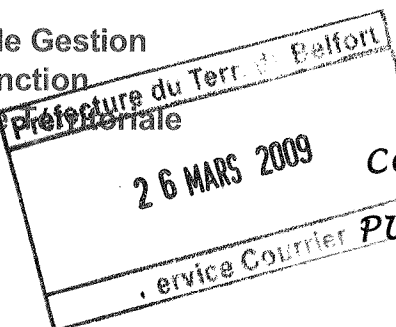


Centre de Gestion
de la Fonction
Publique Territoriale



LISTE D'APTITUDE

CONCOURS D'AUXILIAIRE DE
PUERICULTURE TERRITORIAL

Session 2009

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Territoire de Belfort,

VU

- ✦ la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- ✦ la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- ✦ le décret du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53,
- ✦ le décret n° 85-1229 du 20 novembre 1985, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement des agents de la Fonction Publique Territoriale,
- ✦ le décret n° 92-865 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture territoriaux,
- ✦ le décret n° 93-398 du 18 mars 1993 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours sur titres pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs, des éducateurs territoriaux de jeunes enfants, des moniteurs-éducateurs territoriaux, des agents sociaux territoriaux, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, des puéricultrices territoriales, des infirmiers territoriaux, des rééducateurs territoriaux, des auxiliaires de puériculture territoriaux, des auxiliaires de soins territoriaux et des assistants territoriaux médico-techniques ;
- ✦ la liste des membres des jurys de concours et examens prévus pour le recrutement aux grades cadres d'emplois de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale dressée par le Tribunal Administratif de BESANCON,
- ✦ les conventions établies entre les centres de gestion de Franche-comté,
- ✦ l'arrêté n° 2008-59 du 8 septembre 2008 portant ouverture d'un concours d'auxiliaire de puériculture territorial,
- ✦ l'arrêté n° 2009-16 du 11 février 2009 portant désignation des membres du jury du concours d'auxiliaire de puériculture territorial,
- ✦ l'arrêté n° 2009-17 du 11 février 2009 listant les candidats admis à prendre part au concours d'auxiliaire de puériculture territorial,
- ✦ l'arrêté n° 2009-19 du 5 mars 2009 désignant les examinateurs du concours d'auxiliaire de puériculture territorial,
- ✦ le procès verbal d'admission dressé en date du 6 mars 2009,

ARRETE

Article 1

Sont inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi d'auxiliaire de puériculture territorial au titre de l'année **2009**, les candidats suivant :

- ALKAN Nalan
- BARBERET Marylène
- BOUCHAUX Rachel
- BOUQUET Corine
- CUENOT Aurélie
- DUFAY Angélique
- FRANCIOLI Anne
- FROMOND Nathalie
- GAVIGNET Nelly
- GERARDIN Mélanie
- LIENARD Brigitte
- LOMBARDET Carine
- MARQUIS Claudia
- MASSON BAUDRY Cynthia
- MERCKLING Christelle
- PAOLAZZI Céline
- PERTUSOT Malika
- POT Émilie
- POUVRESSEAU Céline
- PREVALET Adeline
- ROBIN Sophie
- VIROT Valerie

Article 5

Le Directeur du Centre de Gestion du Territoire de Belfort est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BELFORT, le 20 mars 2009

Le Président,
Robert DEMUTH

